

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15](#)  
(2)Item[Jean-Baptiste André Godin à monsieur le secrétaire de la sous-préfecture de Vervins, 5 avril 1849](#)

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur le secrétaire de la sous-préfecture de Vervins, 5 avril 1849

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

Collection [Correspondant.e.s](#)

[Sous-préfecture de Vervins](#) est destinataire de cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièrè de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilièrè de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[5 avril 1849](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Sous-préfecture de Vervins](#)

Lieu de destinationVervins (Aisne)

## Description

Résumé Godin demande à être inscrit au nombre des industriels de l'arrondissement désirant présenter des produits à l'Exposition des produits de l'industrie agricole et manufacturière de 1849 ; il demande s'il est indispensable d'envoyer à Vervins les produits soumis au jury de l'Aisne. Il adresse à la sous-préfecture la déclaration qui doit accompagner l'exposition de ses produits.

## Mots-clés

[Expositions, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Événements cités [Exposition des produits de l'industrie française \(1er juin-30 juillet 1849, Paris\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---